

**ASS. CHASSE ET PÊCHE MARTIN-
PÊCHEUR INC.**

États financiers

Exercice terminé le 30 novembre 2018

ASS. CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 novembre 2018

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3
ÉTAT DES RÉSULTATS	5
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	6
BILAN	7
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES	9
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
ANNEXE A- PRODUITS	14
ANNEXE B - EXPLOITATION - RÉSEAU ROUTIER	14
ANNEXE C- ADMINISTRATION ET GESTION INTERNE	15
ANNEXE D- ACCUEIL	15
ANNEXE E- PROTECTION DE LA FAUNE	16
ANNEXE F - AMÉNAGEMENT	16
ANNEXE G - AUTRES SERVICES AUX UTILISATEURS	16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de ASS. CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association chasse et pêche Martin-Pêcheur, qui comprennent le bilan au 30 novembre 2018, et l'état des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ses états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association chasse et pêche Martin-Pêcheur au 30 novembre 2018 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Martin Privé CPA , Auditeur , CA
Chicoutimi , 1 mars 2019

ASS. CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.**ÉTAT DES RÉSULTATS**

Exercice terminé le 30 novembre	2018	2017
	\$	\$
PRODUITS (annexe A)	727 120	754 523
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Administration et gestion interne (annexe C)	250 420	228 397
Accueil (annexe D)	280 606	229 477
Protection de la faune (annexe E)	118 933	138 185
Aménagement (annexe F)	31 663	31 722
Autres services aux utilisateurs (annexe G)	26 090	29 634
	707 712	657 415
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	19 408	97 108
PROJETS ET SUBVENTIONS		
Exploitation - Réseau routier (annexe B)	255 722	267 968
Aménagement (annexe F)	90 521	54 674
	346 243	322 642
SUBVENTIONS	304 939	237 161
	41 304	85 481
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	(21 896)	11 627

ASS. CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**

Exercice terminé le 30 novembre

2018

2017

	Actifs nets investis en immobilisations	Actifs nets non affectés		
	\$	\$	\$	\$
SOLDE, début de l'exercice	80 487	381 624	462 111	450 484
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(57 840)	35 944	(21 896)	11 627
Investissement en immobilisations	<u>76 358</u>	<u>(76 358)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE, fin de l'exercice	<u>99 005</u>	<u>341 210</u>	<u>440 215</u>	<u>462 111</u>

ASS. CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.**BILAN**

Au 30 novembre

2018

2017

\$

\$

ACTIF**ACTIF À COURT TERME**

Encaisse	145 995	127 538
Placements temporaires (0,75%)	157 222	155 705
Débiteurs (note 3)	50 649	96 975
Frais payés d'avance	18 895	3 731
	<u>372 761</u>	<u>383 949</u>

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

	<u>142 438</u>	<u>126 995</u>
	<u>515 199</u>	<u>510 944</u>

PASSIF**PASSIF À COURT TERME**

Créditeurs (note 5)	74 984	47 933
Produits reportés	-	900
	<u>74 984</u>	<u>48 833</u>

ACTIFS NETS

Actifs nets non affectés	341 210	381 624
Actifs nets investis dans les immobilisations	99 005	80 487
	<u>440 215</u>	<u>462 111</u>
	<u>515 199</u>	<u>510 944</u>

ENGAGEMENT (note 6)

Approuvé :

Administrateur

ASS. CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 30 novembre	2018	2017
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (perte nette)	(21 896)	11 627
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	60 915	46 798
	39 019	58 425
Variation des débiteurs	46 326	11 438
Variation des frais payés d'avance	(15 164)	(54)
Variation des créditeurs	27 051	(106 881)
Variation des produits reportés	(900)	(108)
	96 332	(37 180)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(76 358)	(108 426)
Subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-	49 491
	(76 358)	(58 935)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	19 974	(96 115)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	283 243	379 358
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	303 217	283 243

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les placements temporaires et le découvert bancaire.

ASS. CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 30 novembre 2018

1- STATUTS CONSTITUTIFS

L'entité, est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 12 janvier 1978 et est normalement exemptée des impôts sur le revenu. Elle a pour but d'assurer la gestion d'une zone d'exploitation contrôlée de chasse et pêche et de promouvoir les activités sportives récréotouristiques sur le territoire de la zone d'exploitation contrôlée.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Base de présentation des états financiers**

Les états financiers de l'Entité ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales conventions comptables suivantes:

Gestion du capital

Les activités de l'entité sont principalement financées par des produits provenant des membres et de subventions. Les fonds ainsi disponibles sont répartis entre les diverses activités de l'entité en fonction des priorités établies par le conseil d'administration.

Apports reçus sous forme de biens et services

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'entité à assurer son fonctionnement. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers. Il en est de même pour les biens et services reçus à titre d'apports.

Comptabilisation des produits

L'entité réalise des produits provenant de la vente de services. Le prix de vente que le client doit payer est établi au moment de la vente. Les ventes sont payables au comptant. L'entité constate les produits provenant de la vente de biens ou services dans le cadre de ses activités lorsque les exigences relatives à l'exécution sont satisfaites et qu'au moment de l'exécution le recouvrement final est raisonnablement sûr. Les exigences relatives à l'exécution sont satisfaites lorsqu'il existe une preuve convaincante d'un accord, que les services ont été rendus et que le prix est déterminé ou déterminable.

ASS. CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 30 novembre 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'entité réalise des produits provenant de l'obtention de subvention. Les apports sont comptabilisés à l'aide de la méthode du report des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produit lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Instruments financiers*Évaluation initiale et ultérieure*

La société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances à recevoir, ainsi que des subventions à recevoir.

Les placements en actions privilégiées d'une société privée sont comptabilisés au coût.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et des salaires à payer.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la société détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la société détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

ASS. CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 30 novembre 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et les périodes suivantes :

	Méthodes	Périodes
Bâtisse	Linéaire	10 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 ans
Équipements de plein air	Linéaire	4 ans
Installations de plein air	Linéaire	10 ans
Équipements informatiques	Linéaire	7 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

Subventions

Les subventions liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont portées en réduction du coût de l'actif connexe. Les autres subventions sont présentées dans les revenus.

3- DÉBITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Comptes clients	3 991	6 426
TPS et TVQ à recevoir	14 048	9 556
Aide gouvernementale à recevoir	32 610	80 993
	50 649	96 975

ASS. CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 30 novembre 2018

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Bâtisse	152 354	151 004	1 350	-
Matériel roulant	71 262	70 272	990	-
Équipements de plein air	5 072	1 268	3 804	-
Installations de plein air	8 810	881	7 929	-
Équipements informatiques	4 665	666	3 999	-
	242 163	224 091	18 072	-
Améliorations locatives	657 394	492 069	165 325	183 485
Apports reportés	(272 654)	(231 695)	(40 959)	(56 490)
	384 740	260 374	124 366	126 995
	626 903	484 465	142 438	126 995

5 - CRÉDITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Comptes fournisseurs	64 618	37 330
Salaires et contributions	10 366	10 603
	74 984	47 933

6- ENGAGEMENT

L'entité s'est engagée en vertu d'un bail concernant le local qu'elle occupe. Le bail d'une durée de 5 ans se terminera le 31 janvier 2024. Le loyer mensuel est de 583,73\$ plus taxes.

ASS. CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 30 novembre 2018

7- INSTRUMENTS FINANCIERS**Risque de crédit**

L'entité est exposée à un risque de crédit à la date du bilan, soit le 30 novembre 2018.

L'entité consent du crédit aux utilisateurs des terrains de camping. Elle effectue des évaluations des sommes à recevoir régulièrement et n'a pratiquement aucune mauvaise créance. De plus, elle évalue, de façon continue, les montants à recevoir concernant les cotisations impayées sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

ASS. CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 30 novembre	2018	2017
	\$	\$
ANNEXE A - PRODUITS		
Droits d'accès	261 075	273 571
<i>Forfaits simples :</i>		
Pêche	117 859	129 073
Chasse	2 605	1 986
<i>Forfaits mixtes et complets :</i>		
Pêche	67 175	74 033
Pêche et chasse	82 016	78 159
Petits et gros gibier	8 645	12 460
Chasse à l'original	11 100	11 396
Locations - Terrain camping	83 722	85 003
Services aux usagers	45 706	52 164
Cartes de membres	35 262	36 558
Commandites et partenariat	11 955	120
	<u>727 120</u>	<u>754 523</u>
ANNEXE B - EXPLOITATION - RÉSEAU ROUTIER		
	2018	2017
	\$	\$
<i>PROJETS :</i>		
Tuyaux métalliques	15 877	20 950
Rechargement	13 150	8 685
Nivelage routes secondaires	39 338	38 662
Entretien et réparations	187 357	199 671
	<u>255 722</u>	<u>267 968</u>

ASS. CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 30 novembre	2018	2017
	\$	\$

ANNEXE C- ADMINISTRATION ET GESTION INTERNE*FONCTIONNEMENTS :*

Salaires et charges sociales	135 133	125 241
Transport et communications	24 317	18 536
Services professionnels	44 494	32 878
Loyer et locations	7 071	6 956
Fournitures et équipements	8 259	5 979
Entretien et réparations	330	233
Publicité et représentation	9 847	10 617
Déprédation de la gouvernance	4 823	-
Cotisations et affiliations	16 146	27 957
	250 420	228 397

ANNEXE D- ACCUEIL

2018	2017
\$	\$

FONCTIONNEMENTS :

Salaires et charges sociales	222 124	191 289
Fournitures et équipements	23 610	16 147
Transport et communication	14 504	12 296
Services professionnels	5 140	5 500
Entretiens et réparations	14 412	4 245
Amortissement - équipements informatiques	816	-
	280 606	229 477

ASS. CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 30 novembre	2018	2017
	\$	\$

ANNEXE E- PROTECTION DE LA FAUNE*FONCTIONNEMENTS :*

Salaires et charges sociales	90 803	109 473
Fournitures et équipements	14 482	16 240
Entretien et réparations	7 699	9 861
Services professionnels	5 949	2 611
	118 933	138 185

ANNEXE F - AMÉNAGEMENT

2018	2017
\$	\$

PROJETS:

Aménagements - Terrains de camping	-	4 010
Affichage du territoire	30 098	741
Amortissement - Amélioration locative	73 371	62 329
Stationnements et débarcadères	2 583	3 125
Amortissement - Subventions	(15 531)	(15 531)
	90 521	54 674

FONCTIONNEMENTS :

Cueillette des ordures	31 663	31 722
------------------------	---------------	--------

ANNEXE G - AUTRES SERVICES AUX UTILISATEURS

2018	2017
\$	\$

FONCTIONNEMENTS :

Transport et communication	23 831	29 634
Amortissement des installations de plein air	2 259	-
	26 090	29 634